

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

VILLE D'AUBIN

SÉANCE DU 14 NOVEMBRE 2025

Date de la convocation : 10/11/2025

Le quatorze novembre deux mil vingt-cinq, à 10 heures 06, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville d'AUBIN s'est assemblé à la salle du conseil municipal de la Mairie d'Aubin, sous la présidence de Madame Christine TEULIER, Présidente du CCAS

Étaient présents (11) : Mme Christine TEULIER, M. François DERBOIS, M. Maxime GAILLAC, Mme Magali GARRIC, Mme Nicole JANNOT, Mme Michèle JOSEPH-EDMOND, Mme SALVAN Maryline, M. Serge BOSCUS, Mme Nadine CEREDE, Mme Gisèle NEGRE, Mme Thérèse PICHON.

Procuration(s) (2) : de M. Bernard FABRE à Mme Maryline SALVAN
de M. Bernard SOUVERAIN à Mme Magali GARRIC

Absent(s) et excusé(s) (4) : M. Jean-Claude LONCKE, Mme Séverine MAZARS, Mme Michèle PLEINECASSAGNE, Mme Hélène SOLIS.

Était(ent) présent(s) au titre du service : Émilie BEC, Cyril LEPACHELET

Secrétaire de la séance : Émilie BEC

Nombre de membres : 17
Membres présents : 11

Membres en exercice : 17
Membres ayant donné procuration : 2

Votants : 13

DÉLIBÉRATION N° : 2025-21

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Présidente,

INFORME que seules les associations qui ont fait une demande de subvention peuvent prétendre à un soutien financier. Elle propose d'allouer les montants suivants :

| | Montants 2025 |
|--|------------------|
| ACCÈS LOGEMENT | 335,00 € |
| RESTAURANTS DU CŒUR | 335,00 € |
| SECOURS POPULAIRE | 700,00 € |
| ASSOCIATION DES PARALYSES DE FRANCE | 150,00 € |
| SECOURS CATHOLIQUE | 335,00 € |
| PASS'TEMPS | 150,00 € |
| TOTAL | 2 005,00 € |

**Le Conseil d'Administration,
Après avoir délibéré,**

AUTORISE

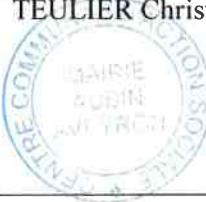
Le versement des subventions aux associations dont les montants ont été précédemment exposés. Le montant de la dépense sera en section de fonctionnement au compte 65748 du budget principal 2025.

Votes : 12 pour / 0 contre / 1 abstention

**Transmission au contrôle de légalité le 21 novembre 2025.
Publiée le 21 novembre 2025.**

La Présidente soussignée certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

Fait à Aubin, le 18/11/2025
Pour extrait conforme,

| Secrétaire de séance | Président(e) de séance |
|---|---|
| BEC Emilie  | TEULIER Christine  |